

Travaillez-vous sous la contrainte, la menace  
ou en conséquence d'une tromperie ?

Échangez-vous des relations sexuelles  
contre de l'argent ou des biens de première  
nécessité contre votre gré ?

Vos documents de voyage sont-ils  
sous votre contrôle ?



**La traite des êtres humains peut toucher n'importe qui.**

Si quelqu'un utilise son autorité et le contrôle qu'il exerce sur vous pour vous contraindre par la force, la tromperie ou la coercition à fournir du travail ou des services, y compris des services sexuels tarifés, vous êtes peut-être une victime de la traite des êtres humains.



**De l'aide est disponible à New York**

Pour obtenir de l'aide :  
Appelez le 311 et demandez un centre de  
justice familiale (Family Justice Center)  
ou appelez le 800 621 HOPE (4673)  
Consultez le site [www.nyc.gov/NYCHOPE](http://www.nyc.gov/NYCHOPE)  
Scannez ce code QR



Pour signaler une suspicion de traite :  
Appelez la ligne des services de  
police de la ville de New York  
(Police Department) dédiée à  
l'assistance spéciale aux victimes  
(Special Victims Hotline)  
646 610 7272